

*Date de dépôt : 15 avril 2019*

## **Pétition des habitants du quai du Seujet 12-14**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous soussignés, habitants des immeubles 12 et 14, quai du Seujet, constatons avec consternation la dégradation de l'ambiance dans notre quartier.

Quasiment 24/24 heures, des vendeurs de drogue vaquent impunément à leur sinistré commerce, même aux abords de l'Ecole du Seujet. Il est révoltant de constater la permissivité de forces de l'ordre à leur égard.

L'attroupement de jeunes devant les entrées d'immeubles au niveau de la terrasse du 4<sup>e</sup> étage côté rue de Saint-Jean, pour boire, fumer, jouer aux cartes ou faire de la musique, crée un sentiment d'insécurité auprès des résidents dont certains n'osent plus sortir après la tombée de la nuit.

Le vacarme tonitruant émanant de « l'Usine » jusqu'aux petites heures du matin au mépris flagrant des règlements sur le tapage nocturne nous empêche de dormir.

Nous prions instamment le Grand Conseil de demander à l'autorité compétente de prendre les mesures nécessaires pour :

- déloger les dealers de notre quartier ;
- interdire les réunions devant les entrées d'immeubles, en particulier sur les terrasses publiques aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages au niveau de la rue de Saint-Jean ;
- imposer aux organisateurs de soirées musicales qui se déroulent dans le bâtiment de « l'Usine » de respecter les règles de droit de manière à ce que nous puissions nous aussi bénéficier de calme durant les heures dévolues au sommeil et au repos.

**Nous ne demandons rien d'autre que l'application et le respect de nos droits en tant que citoyens et contribuables.**

*N.B. 19 signatures*

M. Albert Covo

Président du conseil de copropriété

14, quai du Seujet

1201 Genève